



DDTM des BOUCHES-DU-RHONE

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**

**A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AUX DOSSIERS
ADMINISTRATIFS**



A quoi ça sert ?

*Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 ? Le formulaire doit permettre, par une analyse succincte du projet, d'une part, et des enjeux de conservation d'autre part, de démontrer que toute incidence du projet sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 est exclue. **Si tel n'est pas le cas et qu'un doute subsiste sur d'éventuelles incidences, une évaluation plus poussée doit être conduite.***

*Ce formulaire est à remplir par le **demandeur**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p.7 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence. Destiné à faciliter les obligations des personnes physiques menant de petits projets, il relève de l'exception et n'exonère pas d'un contact préalable avec la structure animatrice du site Natura 2000 lorsque le projet est situé dans un site natura 2000 ou à proximité immédiate. Au cas par cas, l'administration qui instruit le projet peut être amenée à demander les compléments d'information nécessaires.*

Dans quels cas utiliser ce formulaire ?

*Il est destiné surtout aux **personnes physiques** menant des **projets de faible ampleur** et il distingue deux cas :*

Cas 1 (p. 2 et 3) :

L'emprise du projet est située entièrement à l'extérieur des sites Natura 2000,

Cas 2 (p. 5 et suivantes) :

L'emprise du projet est située tout ou partie dans un site Natura 2000 (dans ce cas prendre contact préalablement avec la structure animatrice du site natura 2000 concerné pour connaître les enjeux présents sur le secteur du projet et les environs)

Le demandeur doit s'efforcer de fournir au mieux de ses connaissances les renseignements requis pour que l'étude d'incidence soit validée par le service instructeur ou administration chargée d'autoriser le projet. Il convient de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu. S'il ne peut être fait appel à un expert naturaliste professionnel, il est recommandé de se faire aider, si possible et en cas de besoin, par le tissu associatif local en matière de protection de l'environnement.

Coordonnées du demandeur :

Nom : EDF - Cycle Combiné Gaz Martigues

Représenté par Monsieur Christophe CORTIE, Directeur du CCG Martigues

Personne à contacter pour tout renseignement pour la demande :

Estelle DERMINE, Attachée Qualité Sécurité Environnement

Adresse : - route des Laurons - BP 35 - 13117 LAVERA

Téléphone : 04.42.35.56.15..... Fax :

Email : estelle.dermine@edf.fr.....

1^{er} cas : projet localisé entièrement hors site Natura 2000

a. Nature et description du projet

Réparation de la digue de protection côté large, sur 3 zones de 30, 18 et 12 m linéaires présentant des désordres importants :

- Dépose et tri des éventuels blocs en place non compatibles avec le rechargement ;
- Reprofilage de la sous-couche si nécessaire, avec des blocs de gamme 50 à 500 kg ;
- Rechargement et reprofilage de la carapace avec des blocs de gamme 4-8 T.

Travaux complémentaires en crête de digue : remblaiement du caniveau central de la voie de service.

.....

.....

...

- b. Le projet comporte-t-il des **éclairages nocturnes** ? Si oui préciser la localisation, la technologie d'éclairage utilisée, l'orientation des faisceaux, le caractère permanent ou non de l'éclairage

NON.....

.....

.....

.....

- c. Y a-t-il sur la zone du projet des fossés, canaux, roubines, cours d'eau ou tout autre milieu aquatique (y.c. temporaire) ou humide ? Si oui, les faire apparaître sur le plan fourni et préciser la nature de la végétation associée, le cas échéant et préciser si le projet modifie ces milieux d'une quelconque façon

NON.....

.....

.....

.....

- d. **Essences concernées si des arbres sont supprimés** (préciser pour chaque espèce le nombre d'arbre concernés ou la surface concernée, ainsi que les plus gros diamètres relevés)

NON.....

.....

.....

.....

Projet de travaux localisé et temporaire (5 semaines) mettant en jeu de faibles volumes de matériaux. Le Maître d’Ouvrage s’engage à mettre en œuvre les mesures de réduction adaptées visant à réduire les incidences des travaux sur le milieu marin :

- Les travaux seront exclusivement réalisés en période hivernale afin de prendre en compte le cycle biologique des peuplements marins (posidonie, biocénose de la roche infralittorale, poissons...etc.) ;
- Réduction des sources potentielles de turbidité par lavage des blocs en sortie de carrière ;
- Surveillance de la turbidité du plan d'eau pendant les travaux ;
- Mise en place systématique en début de chantier et sur chaque zone de travaux, d'écrans anti-turbidité permettant de circonscrire les éventuelles émissions turbides pendant les travaux.

.....
.....
.....

**Reconnaissance de terrain
effectuée le 17/07/2019**

Fait à La Vera.....

24.10.19

Par :

Le Directeur
du CCG Martigues


Christophe CORTIE

signature

EDF DTEAM UPTI
CCG MARTIGUES PONTEAU
Route de Ponteau - Les Laurons
BP. 35 - 13117 LAVERA

.....
.....

e. Localisation et cartographie

Joindre obligatoirement un plan du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.), avec fonds de plan IGN au 1/25 000 . Les arbres supprimés et conservés doivent y être repérés.

Le projet est situé :

Nom de la commune : **Martigues**..... Département des Bouches-du-Rhône

Lieu-dit et adresse : **EDF Cycle combiné gaz - route des Laurons - BP 35 - 13117 LAVERA**
.....

Site Natura 2000 les plus proches, dont les objectifs de conservation sont susceptibles d'être impactés :

A quelle distance ?

A **185 m** du site (nom du site) : **ZSC Natura 2000 Côte Bleue marine (FR93 01999)**

A (m ou km) du site (nom du site) : (FR93-----)

...

b. Etendue du projet

Surface : **900 m²**

Linéaire : **60 m linéaires**.....

c. Période envisagée pour les travaux

Hiver 2019-2020.....

d. Questions posées

En fonction des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 voisins, les principales questions posées sont les suivantes :

Chauve-souris ou oiseaux

- le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une ripisylve ? porte-t-il atteinte à des haies ou alignements d'arbres ?

NON.....
.....
.....

- y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

NON.....

- l'emprise du projet est elle en partie en bordure de milieux aquatiques ?

Milieu marin.....

- des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus) ?

NON.....

- quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site ?

Goéland leucopnée (Larus michahellis).....

- y a-t-il des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent ?

Goéland leucopnée (Larus michahellis).....

Insectes (à proximité immédiate des sites natura 2000)

- y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

NON.....

Habitats marins Natura 2000 - FSD du site FR9301999 - Côte Bleue Marine

Habitat	Distance du projet	Incidences brutes potentielles	Mesure ERC prévue	Impact résiduel
Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine 1110	185 m	Très faibles	Lavage des blocs en carrière, surveillance de la turbidité, écrans anti-turbidité	Négligeable
Herbiers de posidonies (Posidonion oceanicae) 1120	200 m	Faibles	Lavage des blocs en carrière, surveillance de la turbidité, écrans anti-turbidité	Négligeable
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse 1140	Plusieurs km	Nulles		Nul
Grandes criques et baies peu profondes 1160	Plusieurs km	Nulles		Nul
Recifs 1170	360 m	Très faibles	Lavage des blocs en carrière, surveillance de la turbidité, écrans anti-turbidité	Négligeable
Grottes marines submergées ou semi-submergées 8330	Plusieurs km	Nulles		Négligeable

Espèces Natura 2000 - FSD du site FR9301999 - Côte Bleue Marine

Espèce	Potentialité sur le site du projet	Incidences brutes potentielles	Mesure ERC prévue	Impact résiduel
Caretta caretta* Tortue Caouane	Très faible	Nulles	Non	Nul
Tursiops truncatus Grand dauphin	Très faible	Nulles	Non	Nul

* La tortue caouane a été retirée de la liste des espèces Natura 2000 nationale du fait de l'absence de sites de reproduction sur le territoire français. Elle ne doit plus être prise en compte dans la définition des objectifs de conservation des sites N2000.

e. Conclusion

Le projet envisagé

est susceptible

n'est pas susceptible

d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 voisins pour la (les) raison(s) suivantes :